# **BARÈME DES PRESTATIONS**

## • GESTION IMMOBILIÈRE

Honoraires sur les montants perçus (hors dépôt de garantie):

- Lot isolé:
- Lots groupés:
- Lot dans un immeuble géré par nos soins:
7 % T.T.C.

#### Optionnel:

- Établissement des revenus fonciers : 39€ TTC / an / propriétaire
- Travaux de **rénovation** de plus de 500€ : 5% de frais pour l'établissement des devis, le suivi et la réception des travaux

#### LOCATION

A la charge du bailleur :

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8,00 € T.T.C. / m²
 - État des lieux : 3,00 € T.T.C. / m²

À la charge du locataire :

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8,00 € T.T.C. / m²
 - État des lieux : 3,00 € T.T.C. / m²

Réalisation d'un avenant au bail, à la charge du demandeur : 120,00 € T.T.C.

Cependant nos honoraires ne dépassent pas **1 mois de loyer + charges** pour les locations à usage **d'habitation** 

**10 % de la première période triennale** pour les locaux commerciaux, professionnels ainsi que les cessions de bail

#### • TRANSACTION

Tarif appliqué sur la base du prix de vente

Jusqu'à  $80.000 \in$ 6000,00 € T.T.C.De  $80.001 \in$  à  $100.000 \in$ 8% T.T.C.De  $100.001 \in$  à  $200.000 \in$ 7% T.T.C.De  $200.001 \in$  à  $400.000 \in$ 6% T.T.C.Plus de  $400.001 \in$ 5% T.T.C.

Forfait garage, parking, box : 1200,00 € T.T.C.

### • SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

- Gestion courante : par lot et par an : de **140,00** à **180,00 euros T.T.C** (répartis ensuite en fonction des millièmes de copropriété).

Jusqu'à 05 lots : **1000 €** T.T.C. par an par immeuble

De 06 à 20 lots : **180 €** T.T.C. par lot

De 20 et + : **170 €** T.T.C. par lot

N.B.: Les taux ci-dessus sont donnés à titre indicatif, ils peuvent être inférieurs dans certains cas.